

Mandat Définancement de la police

- ✓ Considérant que la police fait du mal d'une façon disproportionnée aux gens marginalisés, incluant sans s'y limiter les peuples Autochtones, les Noir-e-s, les gens de couleur, les travailleuses de sexe, les gens transgenres et non-binaires, les femmes, les gens en situation de handicap, les gens en situation d'itinérance, les gens avec des maladies mentales, et les gens sans-papiers;
- ✓ Considérant que le racisme et la discrimination systémique existent au sein des institutions policières, même si ces institutions nient ce fait;
- ✓ Considérant que la police fait appliquer des lois discriminatoires, ce qui renforce la marginalisation sociale;
- ✓ Considérant nos mandats contre la brutalité policière;
- ✓ Considérant que les jeunes sont touché-e-s d'une façon disproportionnée par la police;
- ✓ Considérant que la police utilise de la violence contre des civils sans armes, particulièrement les travailleur-euse-s du sexe, les gens en situation d'itinérance, les manifestant-e-s, et les personnes en situation de crise mentale;
- ✓ Considérant que la police fait du profilage racial contre les gens Noir-e-s, les gens Autochtones, et les gens de couleur;
- ✓ Considérant que plusieurs soi-disant crimes sont le résultat de la marginalisation sociale et le manque de services sociaux adéquats;
- ✓ Considérant que la police surveille des gens marginalisés d'une façon disproportionnée, qui sont détenus, arrêtés, et reconnu coupable à un taux plus haut que les gens riches et privilégiés pour les mêmes crimes;
- ✓ Considérant que l'institution de la police a contribué à la destruction des modèles de justice, de l'intégration sociale, et de la résolution de conflit des peuples Autochtones;
- ✓ Considérant que ces facteurs mentionnés ci-dessus mènent à la surreprésentation des gens marginalisés dans le système de justice pénale;
- ✓ Considérant que la police n'est pas formé à la désescalade, et apporte plutôt des armes aux situations précaires;
- ✓ Considérant que les services de police collaborent avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour vérifier le statut migratoire des résidents au Québec, ce qui limite la possibilité de gens sans-papiers de participer dans la société et d'accéder à des services sociaux;
- ✓ Considérant que la Ville de Montréal octroie aux personnes sans-papiers un accès complète aux services municipaux, en dépit de leur statut migratoire, mais rejette le terme "Ville Sanctuaire" tandis que son service de police continue encore de collaboré avec les services frontaliers;
- ✓ Considérant que les interventions policières ne répondent pas aux causes de la marginalisation et l'instabilité sociale mais plutôt punie les gens marginalisés, ce qui exacerbe la marginalisation;
- ✓ Considérant que ni la représentation équitable des gens marginalisés dans les services de police, ni davantage de formation en sensibilité raciale peuvent répondre aux problèmes de discrimination systémique et violence dans la police;

Mandat sur le définancement de la police

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)



- ✓ Considérant que la police, pour les raisons déjà mentionnées, échoue systématiquement comme institution de sécurité publique;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur du définancement des services de police, et en faveur de la répartition des ces fonds et davantage de fonds aux services non-armés tels que ceux ci-dessous, vers le remplacement permanent de la police par des institutions alternatives de sécurité publique;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur du désarmement et de la démilitarisation de la police;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la création et du financement public des équipes de service non armées et externes à la police pour répondre aux crises reliées à la santé mentale et à l'utilisation de drogue, aux infractions de la circulation, à la violence sexuelle, aux infractions juvéniles et aux cas de personnes disparues;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur du retrait permanent de la police des programmes scolaires et sportifs, et de l'arrêt des patrouilles de police dans les parcs publics, dans les événements communautaires et dans les autres espaces typiques de rassemblement de jeunes;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la décriminalisation de toutes les drogues, ainsi que du travail du sexe;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la dévolution des services de police aux communautés Autochtones aux modèles de justice réparatrice et d'intégration autochtones;
- ❖ Que l'AGECVM réclame la fin de collaboration entre les services de police et les agent-e-s de l'Agence de service frontaliers du Canada, et la réadoption par Montréal du statut de ville sanctuaire;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute augmentation du budget de services de police;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne des campagnes locales qui s'alignent sur ces résolutions.

Mandat sur le définancement de la police

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)

